

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un bâtiment vacant en salle culturelle pour rendre plus attractif le centre-bourg de Beaux
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Beaux</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 8 salariés, Budget annuel de 2 157 391 €, 1 000 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Pierre BONNET-SAHUC, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : 26 Rue de la Poste 43200 BEAUX</p> <p><u>Téléphone</u> : 09 66 42 22 66</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : beaux43@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 246 00011</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 76214300246</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00276849</p>
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Beaux, CC des Sucs
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La commune de Beaux, environ 1 000 habitants, est située sur la communauté de communes des sucs. La commune de Beaux est un village rural typique Haute-Loire.</p> <p>Son centre-bourg connaît un phénomène de vacance de locaux.</p> <p>En 2023, la Commune a fait l'acquisition d'un bâtiment stratégiquement situé, en centre bourg.</p> <p>Le village est très animé par la présence de nombreuses associations qui organisent tout au long de l'année des animations et des manifestations festives.</p> <p>La commune très bucolique est souvent traversée par des groupes de marcheurs et de cyclistes.</p> <p>La commune souhaite redynamiser son centre bourg avec de nouveaux locaux de convivialité.</p> <p>Afin de répondre aux besoins des habitants, la commune souhaite la réhabilitation de ce local en salle culturelle multi activités, permettant de consolider les liens sociaux.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur la réhabilitation de ce bâtiment vacant pour permettre de redynamiser le centre bourg.</p> <p>Ce projet permet donc de répondre au double objectif de revitalisation du centre-bourg et de maintien de liens sociaux.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 07/01/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2026</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Gros œuvre : Maçonnerie charpente		27 788.00 €
	Menuiserie - Serrurerie		25 860.00 €
	Chauffage – Plomberie - Ventilation		35 684.00 €
	Electricité		10 000.00 €
	Isolation – Plâtrerie – Peintures		53 290.00 €
	Sols et carrelage		13 896.00 €
	<i>Travaux Bistro, chambres d'hôtes, logement + MO</i>		347 873.66 €
	TOTAL		514 391.66 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		166 518.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	28 170.63 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2025	42 160.35 €	Arrêté du 27/06/2025
	Etat Fonds Vert Rénovation	17 510.11 €	Arrêté du 08/07/2025
	Région Auv Rh Alpes	45 373.31 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	133 214.40 €	80 %
	Autofinancement	33 303.60 €	20 %
	TOTAL Financement	166 518.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de renforcer l'attractivité de du centre-bourg par la création d'un lieu de convivialité et d'événementiel	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permet de Création de nouveaux services à destination de la population et touristes de passage	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le projet permettra un partenariat associatif, il dynamisera le centre bourg et donc la fréquentation des commerces locaux	5/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet vise à mieux prendre en compte les besoins de la population et les liens sociaux	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le bâtiment sera réhabilité en respectant les normes environnementales en vigueur	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet permettra de mettre en avant des animations et acteurs locaux	5/5

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		07/01/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		27/03/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Beaux a délibéré le 21/11/2024 en Conseil Municipal pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération. - La commune souhaite engager les travaux lors du 2ème trimestre 2025. - Bistrot fermé en 2020. La Commune de Beaux a créé une commission chargée de sélectionner un Porteur de Projet pour la reprise. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide dans le cadre de la DETR 2025 d'un montant de 128 500 € sur une assiette de 507 528 €, soit 42 160,35 € dans le plan de financement LEADER. - La commune a obtenu une aide du Fonds Vert "Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux" par le biais de l'arrêté en date du 08/07/2025 à hauteur de 22 000 € sur une base de dépenses de 209 216 € soit 17 510.11 € dans le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité une aide du Département dans le cadre du CAP 43, à hauteur de 26 406 € sur une base de dépenses présentées de 159 279.76 € correspondant à des dépenses non prises en compte dans le dossier LEADER. Le dossier a été présenté en CP du Département le 12/05/2025. - La commune a sollicité une aide de la Région à hauteur de 150 000 € sur une base de 514 391.66 €. Une aide régionale de 154 000 € sur une assiette de 565 173 € est fléchée sur ce projet. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			28 077.23 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100